

SOMMAIRE

4 Éditorial : Université : l'autonomie, pour quoi faire ?

ARTICLES

6 Comment passer d'une culture de la sélection à une culture de l'innovation ? Grandes écoles, université et recherche. *Olivier Mongin*

Ce commentaire du livre de Pierre Veltz, *Faut-il sauver les grandes écoles ?*, éclaire les enjeux du débat en cours sur l'autonomie des universités. Sans se limiter à la question institutionnelle de l'organisation de l'enseignement supérieur, il faut comprendre l'héritage de la formation à l'excellence conçue en France et le confronter aux défis économiques mais aussi géographiques et politiques de la mondialisation pour dégager les stratégies d'avenir.

17 La régulation, les États et la vie bonne. *Christian Descamps*

L'économie contemporaine, transnationale, déterritorialisée, s'émancipe de l'encadrement pensé au niveau national sous la forme de l'État-providence. Pour imaginer des régulations adaptées à la mondialisation, la relecture des classiques de l'économie politique permet de raviver la question de la finalité du vivre-ensemble, sous la forme de la vie bonne.

29 Six ans après Enron, le nouveau visage des capitalismes.

Olivier Pastré

Scandale sans précédent, la faillite d'Enron, fleuron du capitalisme américain, a-t-elle fait progresser la régulation du capitalisme et la gouvernance des entreprises ? Ce scandale aurait-il pu arriver ailleurs qu'aux États-Unis ? Puisque le capitalisme a pris des formes historiques différentes à travers les pays, assiste-t-on à une convergence des capitalismes nationaux ou à une affirmation des spécificités de chaque modèle ?

38 Laure et Philippe, ou les psychodrames du sportif entrepreneur.

Patrick Mignon

À l'image de la séparation de Laure Manaudou et Philippe Lucas, les relations entre sportifs et entraîneurs font la « une » des journaux. Pourquoi ces relations attirent-elles autant l'attention ? Pourquoi le changement de club devient-il si déterminant dans le parcours d'un sportif ? C'est l'ensemble des contraintes de la carrière des sportifs de haut niveau qui apparaît ici : entrepreneurs indépendants, ils doivent désormais « gérer » leurs performances autant que leur entourage et leur image.

55 *Voyage au bout de la nuit*, un roman de la compassion démocratique ? *Marie-Hélène Boblet*

L'expérience des tranchées en 1914 fonde la compassion pour le peuple dans le premier roman de Céline. Mais cette compassion peut-elle fonder une communauté ? Ce commentaire attentif du roman souligne l'originalité de cette pitié associée au mépris, de telle sorte que toute idée de justice ou de civilité politique apparaît impossible.

- 76 Joan Sales, *Esprit* et la guerre d'Espagne.

Olivier Mongin et Xavier Pla

La réédition, dans une traduction revue, du grand roman catalan sur la guerre d'Espagne, *Gloire incertaine*, est l'occasion de prendre la mesure du choc intellectuel et esthétique provoqué par la guerre civile dans l'ensemble de la culture européenne au cours du xx^e siècle. Ce roman sur l'engagement imparfait et la philosophie de la personne est loin de la littérature militante à laquelle ce conflit donna naissance et invite encore aujourd'hui à s'interroger sur la condition historique.

- 83 Joseph Ki-Zerbo : le Savant, le Politique et l'Afrique.

Salim Abdelmadjid

Disparu l'année dernière, l'historien et homme politique Joseph Ki-Zerbo a tracé les voies d'une compréhension de l'histoire africaine sur la très longue durée. Ce texte d'hommage est aussi une réflexion sur la capacité de l'Afrique à surmonter ses conflits internes et à reconnaître son unité, un programme autant philosophique que politique.

- 109 Le pardon existe-t-il dans la culture chinoise ? *Zhang Ning*

L'usage politique du pardon, qui se développe à l'échelle internationale, est-il un produit occidental ? La catégorie est-elle relative à notre sphère culturelle ? L'exemple de la traduction du terme de « pardon » en chinois permet de contester l'idée que la notion serait radicalement étrangère à la Chine ou incommunicable, tout en relevant les limites et les contraintes de la transposition culturelle.

- 121 Les dispositifs du cinéma contemporain. *Luc Moullet*

Les innovations formelles du cinéma prennent aujourd'hui souvent la forme de choix contraignants de mise en scène : plan-séquence unique, croisement de destins personnels dans le film-choral, petites caméras chez Kiarostami ou Lars von Trier. En répertoriant les diverses figures de ce recours au dispositif, le critique et cinéaste s'interroge ici sur ce qu'il exprime de la situation du cinéma contemporain.

LE PROCÈS : LA JUSTICE MISE À L'ÉPREUVE

- 131 Introduction. Le procès, un travail inachevable.

Jean-Noël Dumont

- 137 Le procès dans la Bible. *Pierre Gibert*

Placées sous le signe de l'alliance, les relations tumultueuses de Yhwh et de son peuple s'expriment notamment sous la forme juridique du tribunal – accusation contre Dieu ou jugement contre les hommes. La nouvelle alliance par le Christ peut-elle mettre un terme définitif à ce procès ?

- 147 L'invention du tiers. Eschyle et Kafka. *François Ost*

Le théâtre d'Eschyle est contemporain à Athènes d'une rénovation juridique : fin de la vengeance, reconnaissance de la délibération, institution du juge impartial. En retraçant la naissance de cette figure du « tiers », on comprend pourquoi l'impossibilité de son maintien apparaît significative dans le sentiment de tragique moderne chez Kafka.

- 166 Jeanne d'Arc au tribunal. *Jean-Noël Dumont*

Procès religieux, mais aussi politique, le jugement de Jeanne d'Arc est une image de la conscience face au pouvoir. Mais s'il retient toujours l'attention, au-delà de son importance historique, c'est en raison de sa force dra-

Sommaire

matique (qui a inspiré Dreyer et Bresson au cinéma) et de la révélation de la personnalité de Jeanne, qui échappe au dispositif judiciaire.

178 Juger et punir chez Dostoïevski. *Georges Nivat*

Condamné à mort pour un complot politique, Dostoïevski a une expérience intime de la justice : sa peine fut commuée en détention au bagne, où il eut le temps de réfléchir sur le châtement et le crime, qui sont omniprésents dans ses romans. Mais la justice dans son œuvre n'atteint jamais son terme, elle reste toujours inachevée.

191 Condamné en tant qu'homme. Les procès hitchcockiens. *Fabien Bouilly*

Rendre la justice au nom du seul droit encourt le reproche perpétuel de paraître injuste. Le rapport essentiel que le cinéma d'Hitchcock entretient avec la justice tient tout entier dans cette inquiétude. Son cinéma dramatise dans les procès ces moments tragiques où se joue l'antagonisme entre le désir de justice et la rationalité du droit.

208 Le droit mis à l'épreuve. *Antoine Garapon*

Si la pensée de Paul Ricoeur sur le droit et la justice est si pertinente, c'est qu'elle reconnaît qu'on ne peut penser la justice sans s'arrêter tout d'abord sur des conditions réelles où elle se déroule. Au cours d'un procès, le droit n'apparaît plus comme une série de principes ou un code : il est mis à l'épreuve dans sa capacité à dégager la vérité et à dire le juste.

JOURNAL

218 L'Europe par les gouvernements ? (*Marc-Olivier Padis*). De Blair à Brown : la rupture tranquille (*Alexis Tadié*). Élections américaines : le troisième homme (*Dick Howard*). Comment s'opposer au président Sarkozy ? (*Michel Marian*). « Je ne suis pas un intellectuel ». La consécration présidentielle d'un lieu commun (*Michaël Fassel*). Mais qui rêve de Tony Parker à la station RER de la Plaine-Saint-Denis ? (*Olivier Mongin*). Les fantômes de Praxitèle (*Daniel Chambet*). *Cartouches gauloises*, de Mehdi Charef (*Claude-Marie Trémois*). Si Tel-Aviv nous était contée (*Élise Domenach*). Indifférente, ou presque (*Adania Shibli*).

REPÈRES

- 252 Coup de sonde – Idéaliste de province ou Européen cosmopolite ? Deux lectures d'Albert Thibaudet.
À propos d'Antoine Compagnon et de Michel Leymarie,
par Marc-Olivier Padis
- 257 Librairie. Brèves. En écho. Avis

Abstracts on our website : www.esprit.presse.fr

Couverture : La justice trônant entre la guerre et la paix (titre frontispice à Hugo Grotius, *Traité du droit de la guerre et de la paix*, Amsterdam, 1712).

© Ordre des avocats de Paris